

Descriptif du poste :

Sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH, au sein du service départemental pour l'école inclusive de la DSDEN, l'enseignant assure la coordination départementale du dispositif AESH (recrutement, évaluation, formation) conformément au tableau de répartition des missions entre services administratifs et circonscription, et il participe à la mise en œuvre et au suivi de la politique départementale de scolarisation des enfants en situation de handicap.

Son action s'inscrit dans le cadre des programmes et priorités nationales, du programme de travail académique et départemental et des axes de l'action conduite par l'IEN.

Ses missions nécessitent un sens aigu du contact permettant de préserver une forte qualité des échanges, une grande loyauté institutionnelle, une bonne connaissance de l'ASH ainsi qu'une grande discrétion concernant les informations sensibles manipulées.

Missions :

Ces missions s'exercent dans le cadre du déploiement de l'Ecole Inclusive à l'échelle départementale. Ces missions peuvent être complétées selon le programme de travail de la circonscription arrêté par l'IEN.

Pour les familles :

- Animer la cellule d'écoute à destination des familles.
- Répondre à leurs interrogations, en lien et avec l'appui des interlocuteurs pertinents (ERSH, CPC ASH, PR TSA, IEN ASH, ...)

Pour les AESH :

- Elaborer le plan de formation départemental des AESH : Organiser et suivre sa mise en place ; Favoriser son évolution.
- Participer à l'animation du collectif des AESH référents et du réseau des AESH
- Coordonner les opérations de mobilité des AESH du département en lien avec les services administratifs

Pour la DSDEN dans le cadre du SDEI :

- Contribuer à la constitution d'indicateurs et à leur analyse
- Tenir à jour les données issues des PIAL (acteurs, élèves accompagnés, besoins non couverts, ...)

Pour les acteurs de PIAL :

- Faire le lien entre les besoins notifiés par la MDPH et les moyens mis à disposition du PIAL
- Suivre les fins de contrat des AESH pour organiser les recrutements rendus nécessaires : rechercher des candidatures AESH (lien avec Pôle Emploi en particulier) et les analyser.
- Organiser et piloter les entretiens de recrutement des AESH, en lien avec les pilotes de PIAL
- Assurer l'interface des PIAL et du service de gestion administrative des AESH (nouveaux contrats et évolutions)

Compétences attendues :

- Disposer d'une bonne connaissance de l'ASH (besoins particuliers, structures, dispositifs, partenaires)
- Connaître la réglementation en vigueur et le cadre scolaire
- Disposer de grandes qualités relationnelles, y compris sur des situations complexes ou des contextes de tension
- Être capable de travailler en équipe
- Connaître les associations de parents d'enfants en situation de handicap

Conditions requises :

- CAPPEI ou équivalent souhaité.
- Compétences numériques solides.

Informations complémentaires :

- L'horaire de travail est celui prévu par le statut de la fonction publique (soit 1 607h annuel). Prévoir une disponibilité particulière, notamment sur une partie des congés des élèves.
- La personne nouvellement nommée bénéficiera d'un accompagnement spécifique à la prise de fonction.

Régime indemnitaire :

- Ce poste ouvre droit à une indemnité de mission particulière au taux 2 (décret n°2017-965 du 10 mai 2017)